

Revue Nature & Faune

Volume 33, N° 1

Appel à soumissions d'articles

Thème : Le rôle central de la biodiversité, des aires protégées et de la faune sauvage dans le développement durable de l'Afrique

Objectif et portée de la Revue *Nature & Faune* : *Nature & Faune* est une publication pluridisciplinaire sur des thèmes essentiels à la réalisation des Objectifs de développement durable. C'est une publication révisée par les pairs, en accès libre, internationale et bilingue (Anglais et Français) du Bureau régional de la FAO pour l'Afrique. Son objectif est de diffuser les savoirs et avis scientifiques, techniques et politiques, surtout l'échange d'expériences en rapport avec l'utilisation et la conservation durables de la faune sauvage, des zones protégées, des forêts, des pêches, du bétail, des terres, des sols, de l'eau et de l'énergie en Afrique.

Produite deux fois par an, la publication est diffusée dans le monde entier, offrant ainsi plus de visibilité aux auteurs. Elle présente des rapports sur les résultats préliminaires de programmes et projets et attire l'attention sur des publications et informations pertinentes pour l'Afrique et donne une opportunité égale aux auteurs originaires de différents pays, et de zones arides et tropicales. Les contributions des agences gouvernementales et des universitaires et professionnels sont les bienvenues. La revue *Nature & Faune* publie des annonces d'opportunités de financement, de possibilités de recherche, de réunions et d'autres activités pouvant intéresser ses lecteurs.

Thème et dates limites pour le prochain numéro: L'Afrique est extrêmement riche en biodiversité. Ses organismes vivants représentent environ un quart de la biodiversité mondiale et elle abrite les plus grands assemblages intacts de grands mammifères de la planète qui errent librement dans de nombreux pays. Les biomes de l'Afrique s'étendent des mangroves aux forêts et déserts des zones arides, de la côte méditerranéenne aux forêts tropicales humides et boisées. L'Afrique jouit de conditions climatiques très variées, allant des montagnes couvertes de glace aux plaines et déserts humides, subhumides et secs, en passant par les conditions tempérées des paysages élevés.

La biodiversité de l'Afrique est cruciale pour la production d'aliments nutritifs en quantité suffisante face à des défis tels que le changement climatique, les maladies émergentes, les pressions sur l'approvisionnement en aliments pour animaux et en eau, ainsi qu'à l'évolution de la demande du marché par une population humaine croissante. En outre, la biodiversité contribue à maintenir les services écologiques forestiers et les aspects sanitaires des écosystèmes, à relever les défis climatiques, à prévenir et combattre la dégradation des terres et la désertification, et elle est essentielle au développement du secteur du tourisme, des loisirs, de la vie culturelle et des connaissances des sociétés dans toute l'Afrique.

Aux fins de ce numéro spécial de notre revue, nous nous concentrons sur les rôles actuels et potentiels de la biodiversité africaine en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'amélioration des moyens de subsistance, de renforcement de la résilience et de développement socio-économique. L'accent est mis sur les aires protégées, la faune sauvage et le développement durable, mais d'autres contributions provenant d'initiatives et de projets visant à améliorer la biodiversité et en soulignant le rôle de la biodiversité dans le

développement durable seront les bienvenues. Parmi les avantages de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité figure le rôle crucial des espèces sauvages et des aires protégées dont dépendent, pour leur subsistance, des millions de personnes. Dans certains cas, elles en bénéficient directement, par la consommation d'aliments provenant de ressources fauniques (végétales et animales) ou produits à l'intérieur ou autour des aires protégées. D'autres bénéficient du tourisme et d'autres activités génératrices de revenus dans les aires protégées ou à proximité, ou bénéficient de subventions associées à leur rôle de soutien au développement et à la conservation des aires protégées. L'accès aux infrastructures et aux soins de santé associés au soutien du développement de l'aire protégée en est un exemple remarquable.

Depuis plusieurs décennies, la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité ont fait l'objet d'une attention et d'efforts internationaux considérables, comme en témoigne le fait qu'elle a été incluse dans de nombreux Objectifs de Développement Durable (ODDs) et dans les Objectifs de Biodiversité Aichi. Il est de plus en plus reconnu au niveau international que la sauvegarde de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles doivent être des priorités dans les plans nationaux si nous voulons fournir des aliments nutritifs aux générations présentes et futures et atteindre « l'Agenda 2063 » de l'Union Africaine.

Pour ce faire, la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité qui s'est tenue en novembre 2018 à Charm el-Cheikh, en Egypte, a adopté plusieurs nouvelles décisions relatives à la biodiversité, notamment sur la gestion¹ durable de la faune sauvage, les aires protégées et d'autres mesures efficaces de conservation par zone (OECM)². Le thème de la conférence était "Investir dans la biodiversité pour les hommes et la planète". En outre, les questions clés liées à la gestion durable de la faune sauvage ont également été au centre du deuxième Forum sur la faune sauvage organisé par le Partenariat de Collaboration sur la Gestion³ Durable de la faune sauvage (CPW) et la Commission de l'Union Africaine⁴ (AUC) en marge de cette conférence.

« L'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons », un plan d'action remarquable pour consolider et positionner les priorités et les préoccupations de l'Afrique dans les ODDs, souligne l'interconnectivité entre les peuples, la planète et l'économie dans sa quête de prospérité et de bien-être, d'unité et d'intégration, sans conflit et de sécurité humaine améliorée. L'Agenda 2063 a des perspectives ambitieuses, exige des actions spécifiques à chaque pays, dont certaines s'articulent autour de la biodiversité, encourageant leur intégration et leur prise en considération dans les principaux domaines politiques.

Le prochain numéro de la revue *Nature & Faune*, prévu en juin 2019, sera consacré au rôle central de la biodiversité, des aires protégées et de la faune sauvage dans le développement durable de l'Afrique. Il invite les auteurs à soumettre des contributions originales dans les domaines primordiaux suivants:

- Réaliser les gains de ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture à partir de la conservation de la biodiversité naturelle ;
- Utilisation durable des ressources fauniques (y compris les aliments nutritifs : fruits, viande de brousse, etc.) et plantes médicinales) ;
- Gestion et développement des aires protégées et défis liés aux moyens d'existence (considérations juridiques, sociales et économiques, prévention et atténuation des conflits humains liés à la faune sauvage, engagements communautaires, aspects liés au genre) ;
- Gestion des aires protégées et autres mesures de conservation efficaces dans les aires protégées : défis et possibilités ;

¹ <https://www.cbd.int/doc/c/3107/c146/7eace696d136253889d2e4e0/cop-14-l-11-en.pdf>

² <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-14/cop-14-dec-08-en.pdf>

³ <http://www.fao.org/forestry/wildlife-partnership/en/>

⁴ <https://au.int/>

- Rôles des acteurs locaux, nationaux, régionaux et internationaux dans la gestion des aires protégées et de la biodiversité : défis et opportunités ;
- L'impact sur la biodiversité de REDD et REDD+ et d'autres mesures de séquestration du carbone et d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets (là où le couvert forestier indigène est encouragé et la biodiversité est renforcée) ;
- L'impact de la commercialisation et de la recherche accrue sur les fruits, légumes et arbres traditionnels sur la gestion des aires protégées ;
- L'impact des pratiques agricoles sur la biodiversité et en particulier sur les aires protégées et la faune sauvage ;
- Commerce illégal de produits issus d'espèces protégées ;
- Améliorer la part de l'Afrique dans les recettes provenant du tourisme naturel commercialisé à l'échelle mondiale ;
- La contribution et l'inclusion des produits et services des aires protégées dans les systèmes comptables locaux et nationaux.

Ce numéro de la revue offrira une plateforme dédiée aux acteurs concernés de la société au sens large ainsi qu'aux spécialistes institutionnels et individuels pour partager leurs réflexions et informations sur divers projets et programmes et autres initiatives liés à l'utilisation durable et la conservation de la biodiversité en Afrique, du niveau local au niveau national, transfrontalier ou régional. L'Afrique compte un grand nombre de projets dont les résultats sont substantiels et la vue d'ensemble de ces projets et les enseignements qui en seront tirés encourageront probablement les personnes intéressées ailleurs dans le monde à s'associer aux efforts similaires dans la région. Les études de cas des projets sont particulièrement encouragées.

Veillez envoyer vos manuscrits par courriel aux adresses suivantes:

nature-faune@fao.org et Ada.NdesoAtanga@fao.org

La date butoir de soumission des manuscrits pour le prochain numéro est le 15 avril 2019.